



Club Vosgien de la Vallée de Munster

Fondé le 01 janvier 1873. Affilié à la Fédération du Club Vosgien
Reconnu d'utilité publique et agréé au titre de la protection de la nature

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 4 Mars 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire du Club Vosgien de la Vallée de Munster s'est tenue le 4 Mars 2023 à Munster à l'Espace Culturel Saint Grégoire.

Le président, Gérard Heinrich, souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et salue les personnalités présentes, Mmes Monique Hans, Maire de Breitenbach, Monique Martin, conseillère d'Alsace, Charlotte Wodey, adjointe, Nathalie Zaric, Directrice de l'Office du Tourisme de Munster, MM Norbert Schickel, président de la ComCom, Pierre Dischinger Maire de Munster, Philippe Breschbühl, Maire de Sultzeren, Olivier Claude, Directeur du Parc des Ballons, Rémy Grandemange, responsable de l'ONF, Benoît Messmer, inspecteur général des sentiers, Alfred Weick, conseiller municipal, Gérard Leser, président de la Société d'Histoire, Philippe Viré, Major du PGHM de Hohrod,

Les instances du CV étaient représentées par MM. Alain Ferstler, président Fédéral du Club Vosgien, qui nous a honoré de sa présence, Guy Buecher président du CV de Turckheim, Marc Breunig, délégué du District 5, Jean Louis Crampé, responsable de la numérisation, Jean Marc Fischer, président du CV de Rouffach, Patrick Berton, vice président du CV de Rouffach, François Ittel, président du CV de Kaysersberg, Daniel Jaegert, président du CV de Colmar, Joseph Peter, président de l'association départementale 68 du CV, Gérard Thorr, inspecteur des sentiers 68.

Se sont excusés, Madame Denise Buhl, conseillère régionale, MM. Hubert Ott, député, Thierry Bessey, Maire de Sondernach, Matthieu Bonnet, Maire de Hohrod, Eric Georgeon Adjoint, Louis Laugier, Préfet du Haut-Rhin, Lucien Muller, conseiller d'Alsace, Pascal Laemmel et Francis Wende.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents (168)
Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

1 / Allocution de bienvenue du président

Le président, Gérard Heinrich, ouvre la séance à 9h55, et invite l'assemblée à se lever pour respecter un moment de silence à la mémoire de toutes les personnes chères qui nous ont quittés. Puis il donna la parole à MM. Norbert Schickel, président de la ComCom, Pierre Dischinger, maire de Munster en les remerciant pour la mise à disposition, à titre gracieux, des différentes salles.

2/ Allocution de M. Norbert Schickel

Dans son allocution, M. Schickel souligne que l'Espace Culturel Saint Grégoire, n'est non seulement une salle de cinéma mais aussi une salle de spectacles, dotée d'une programmation tournée vers un large public.

Il remercie le CVVM du travail effectué pour cette vallée mais aussi pour le travail de lien entre les habitants, les différentes générations et les associations par l'intermédiaire de la nature et du massif des Vosges.

Page 1 sur 4
PV AG 4 Mars 2023



Fédération du Club Vosgien

Club Vosgien de la Vallée de Munster - BP N°2 - 68140- MUNSTER - Email : ghewihr@orange.fr
Crédit Mutuel Vallée de la Fecht : IBAN : FR76 1027 8032 8000 0126 8214 031 - BIC : CMCI FR2A
Association de droit local, inscrite au registre des association du tribunal d'instance de Colmar Vol III Folio 75
SIREN N° 53 965 987 - Siège social : 3 rue de la Gare - 68230- WIHR au Val



Club Vosgien de la Vallée de Munster

Fondé le 01 janvier 1873. Affilié à la Fédération du Club Vosgien
Reconnu d'utilité publique et agréé au titre de la protection de la nature

3/ Allocution de M. Pierre Dischinger

M. Pierre Dischinger rappelle l'importance du travail de collaboration effectué par le CVVM dans la protection environnementale et la préservation du massif. Il félicite et remercie le CVVM pour le travail accompli qui grâce à son bon sens fait vivre le massif.

4/ Lecture et adoption du procès verbal de l'AG 2022

Après la lecture par le secrétaire du PV de l'assemblée générale du 21 mai 2022, celui-ci est adopté à l'unanimité.

5/ Rapport moral du président

Pour ses 10 ans de présidence, le président remercie pour leur dévouement et fidélité, le comité, les équipes de travail, les guides de randonnées, de marche nordique, les équipes qui assurent les différentes permanences au chalet Erichson.

Dans son rapport moral, le président précisa que les 4 équipes de travail, composées de 38 bénévoles, avaient réalisé près de 5700 heures de travail pour l'entretien et la sécurisation des itinéraires du Club Vosgien, parcourus 10415 kms au cours de l'année sur quelques 470 kms de sentiers.

L'année 2022 était marquée par de grands chantiers, la passerelle qui enjambe le canal en amont de la Maison du Fromage, les travaux d'entretien des sentiers et de sécurisation dans la réserve du Frankenthal, le sentier des Roches et des Couloirs, celui de la Bloy, les Spitzköpfe, création d'un sentier autour du lac du Schiessrothried.

L'abri à proximité du chalet est terminé. Le permis de construire d'extension du chalet a été accordé. Vu la conjoncture actuelle les travaux ont été retardés.

- **Rapport du responsable des randonnées et marches nordique**

La participation à nos randonnées, marches nordique et marches d'orientation est en continuelle croissance avec 2530 participants pour 207 sorties. Par le biais d'un diaporama, Jacques Boulanger, responsable des randonnées et du balisage, présente les détails et statistiques concernant les sorties.

La vente des cartes de randonnées en légère baisse, avec 1094 cartes vendues. Un nouveau guide de randonnées sera proposé en 2024.

- **Rapport du responsable adjoint du chalet Erichson**

Au chalet Erichson l'année 2022 a été exceptionnelle. Nous enregistrons un passage de 11 129 randonneurs pour 142 jours d'ouvertures assurés avec 74 permanents.

Par le biais d'un diaporama, Paul André Simon nous présente les détails et statistiques concernant la fréquentation du chalet en 2022.

Un chapiteau permanent a été installé, des travaux de rénovation sur un mur ont été réalisés.

Page 2 sur 4
PV AG 4 Mars 2023

**CLUB
VOSGIEN**

Fédération du Club Vosgien

Club Vosgien de la Vallée de Munster – BP N°2 – 68140- MUNSTER – Email : ghewihr@orange.fr
Crédit Mutuel Vallée de la Fecht : IBAN : FR76 1027 8032 8000 0126 8214 031 – BIC : CMCI FR2A
Association de droit local, inscrite au registre des association du tribunal d'instance de Colmar Vol III Folio 75
SIREN N° 53 965 987 – Siège social : 3 rue de la Gare – 68230- WIHR au Val



Club Vosgien de la Vallée de Munster

Fondé le 01 janvier 1873. Affilié à la Fédération du Club Vosgien
Reconnu d'utilité publique et agréé au titre de la protection de la nature

6/ Rapport financier du trésorier pour l'exercice 2022

Le trésorier, Jean Daniel Chapot, commente et présente sur écran le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé qui se solde par un excédent de 21843€. Le trésorier commente les comptes annuels qui sont arrêtés et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes. Il donne toutes les informations et les explications requises.

7/ Rapport des réviseurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes, Patrick Blondel et Denis Monhardt, attestent de la sincérité et de l'exactitude de la comptabilité examinée et ont donc proposé à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2022.

8/ Affectation du résultat de l'exercice

Dans ces conditions le président proposa d'affecter le résultat de 21843€ aux fonds associatifs.

9/ Décharge au comité

Mise aux voix, cette proposition a été approuvée, tout comme la gestion conduite par le comité qui a obtenu à l'unanimité le quitus de l'assemblée.

10/ Election pour deux réviseurs aux comptes

Pour l'exercice 2023, furent reconduits comme réviseurs aux comptes Patrick Blondel et Denis Monhardt.

11/ Election et/ou renouvellement des membres du comité

Furent reconduits au sein du comité pour un nouveau mandat de 3 ans, Stéphan Griech, François Schmitt, Elisabeth Zirgel

12/ Prévisions 2023

Travaux d'entretien et de sécurisation dans les sentiers de randonnées
Un crédit supplémentaire est à envisager en vu de l'extension du chalet Erichson
Campagne pour des vêtements de sécurité destinés aux équipiers
Des frais de justice sont à prévoir suite à une exclusion et radiation d'un membre du CVVM. La fédération a proposé un avocat, le comité a pris une disposition.

13/ Cotisation 2024

Le montant des cotisations en 2024 a été porté à 25€ pour un membre seul et à 36€ pour un couple.

14/ Festivités du 150° Anniversaire du CVVM

Les festivités ont commencé le 7 janvier, elles s'étaleront tout au long de l'année 2023.
Mise en vente d'œuvres d'art, signées et numérotées de 1 à 150 par l'auteur Georges Ratkoff.
Une exposition photos se tiendra à la salle de la Laub à Munster du 03 au 09 juillet 2023.
Traditionnelle Fête Montagnarde au chalet Erichson et la marche de Noël

22



Club Vosgien de la Vallée de Munster

Fondé le 01 janvier 1873. Affilié à la Fédération du Club Vosgien
Reconnu d'utilité publique et agréé au titre de la protection de la nature

15/ Intervention des personnalités

Au terme des points prévus à l'ordre du jour et soumis aux votes de l'assemblée, le président leva la séance en invitant les personnalités et membres à prendre la parole.

Sont intervenus Madame Monique Martin, MM. Gérard Thorr, Jean Louis Crampé, Marc Breunig, Joseph Peter, Alain Ferstler.

16/ Questions des membres

Une demande d'explication est demandée concernant les frais de justice. Le président donne les explications nécessaires.

17 / Remise des distinctions

Cette assemblée a été l'occasion de récompenser 11 membres méritants de l'association. M. Alain Ferstler remet les distinctions et remercie chaleureusement les bénévoles qui se sont investis dans le fonctionnement du Club Vosgien.

C'est dans la salle des Fêtes de Munster que de nombreux membres et invités se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié, offert par la Commune de Munster, suivi d'un repas servi par AZ Réceptions, dans une ambiance musicale et branchée.

La séance est levée à 12h30

Fait à Munster, le 7 mars 2023

Gérard Heinrich
Président

Elisabeth Zirgel
Secrétaire